

ANNEXE No 4

le sou. Cependant ils forment une classe très estimable de notre population. Nous les amenons ici avec leurs enfants, et ils s'établissent avec l'intention d'y toujours demeurer et de devenir citoyens canadiens; tous sont capables de gagner leur vie.

L'hon. M. LEMIEUX: Que pensez-vous de ces cas?

Sir HERBERT AMES: Je pense que le Canada est mêlé à une grande guerre nationale et qu'il fait sa part, et que tous nous désirons garder ces gens au Canada et faire instruire et élever leurs enfants aussi bien que les nôtres. Si nous désirons faire ceci il faut que nous les comprenions dans notre projet de pension. Je crois que la France et la Belgique apprécieraient beaucoup cet acte de courtoisie internationale, et que nous serions amplement dédommagés de ces déboursés lorsque la guerre serait terminée par les bons sentiments qui seraient créés dans ces pays si nous traitons généreusement les gens de cette classe.

L'hon. M. LEMIEUX: Si vous suivez les progrès du commerce de ce pays, n'avez-vous pas constaté que notre commerce avec la France a augmenté énormément depuis le commencement de la guerre, comparativement à ce qu'il était il y a quelques années?

Sir HERBERT AMES: Je sais que les relations commerciales entre le Canada, la France et la Belgique sont très cordiales, et que le Canada doit étudier sérieusement les moyens à prendre pour augmenter notre commerce avec ces pays.

Le PRÉSIDENT: Il y a un certain nombre de soldats qui pour des raisons personnelles ont quitté les régiments canadiens et se sont enrôlés dans des régiments anglais. Croyez-vous qu'on devrait accorder la même pension à ces soldats que s'ils étaient restés dans l'armée canadienne et avaient combattu avec elle pendant toute la guerre?

Sir HERBERT AMES: Vous me demandez quelle est mon opinion, je dois vous dire quelle est très large. Je crois que tout soldat qui était réellement un citoyen du Canada avant la guerre, et qui était venu ici dans le but d'y demeurer et de nous aider à développer le pays, peu importe l'armée avec laquelle il combat cela ne nous fait pas de différence, que ce soldat a droit de nous demander que nous nous occupions de sa femme et de ses enfants s'il va se battre pour la cause commune.

M. NICKLE: Vous posez la question sur le terrain social aussi bien que sur le terrain international?

Sir HERBERT AMES: J'envisage la question à deux points de vue, premièrement, je me dis que cette manière d'agir fera honneur au Canada en démontrant que ses citoyens ont bon cœur, et deuxièmement, que ces gens sont ici, qu'ils sont venus dans ce pays dans le but d'y demeurer et d'y élever leurs enfants; et nous ne voulons pas être obligés de les renvoyer dans leur pays.

L'hon. M. LEMIEUX: J'illustrerai par un exemple ce que vous dites. Lundi matin, je rencontrais à Montréal un jeune ingénieur, que vous connaissez bien, M. Pierre Charton. C'est un jeune français qui est venu s'établir ici avec sa mère il y a quelques années. Il joignit à son arrivée le 85^{me} bataillon de Montréal; il était lieutenant, je crois, dans ce bataillon. Il s'enrôla aussitôt que la guerre fut déclarée, c'est-à-dire qu'il rejoignit l'armée française, étant français de naissance. Je l'ai vu l'autre jour, il était en congé, et vint me voir à mon bureau, il me dit: "Je retourne au feu, je ne suis ici que depuis huit jours." Je lui demandai, "quelle est votre solde dans l'armée française?" Il me répondit: "Elle est infinitésimale."

Sir HERBERT AMES: Le gouvernement français accorde 25 cents par jour d'allocation d'absence et tant pour chaque enfant. L'argent est payé par l'entremise du consul français à Montréal. Une femme avec trois enfants reçoit 45 cents par jour au plus du gouvernement français, et les pensions sont proportionnées.

L'honorable M. LEMIEUX: Je disais au jeune français: "Pourquoi ne vous êtes-vous pas enrôlé dans l'armée expéditionnaire canadienne"? Et il me répondit: "Mon père s'est battu contre les Allemands en 1870 et fut fait prisonnier et je voulais combattre dans l'armée française comme mon père". Je lui fis remarquer les désavantages de sa position, qu'il aurait reçu une meilleure solde avec l'armée canadienne, et il me répondit: "Peu importe où je combats, nous nous battons tous pour la même cause". Vous avez là le cas d'un jeune ingénieur civil de réputation dont l'avenir s'annonçait